

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030337 – ASA 31/020/2003

Informations complémentaires sur l'AU 138/03 (ASA 31/018/2003 du 16 mai 2003)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / TORTURE / INTIMIDATION

NÉPAL

**Deepak Laya Magar (h)**  
**Ram Kumar Karki (h)**  
**Jairam Bhandari (h)**  
**Ram Chandra Giri (h), avocat**

---

Londres, le 28 mai 2003

Des avocats ont été autorisés à rendre visite à Deepak Laya Magar, Ram Kumar Karki et Jairam Bhandari le 19 mai dernier. Ils ont indiqué que les trois hommes n'avaient pas été soumis à de nouveaux actes de torture ou à d'autres formes de mauvais traitements depuis qu'on les avait emmenés à l'hôpital, quatre jours plus tôt.

Deepak Laya Magar avait été arrêté pour tentative de meurtre, et Ram Kumar Karki et Jairam Bhandari, pour vol. Maintenus en détention au poste de police du district de Hanumandhoka, à Katmandou, les trois hommes y avaient été victimes, selon les informations recueillies, de mauvais traitements, et notamment d'actes de torture. Le 15 mai dernier, des policiers avaient emmené les trois détenus à l'hôpital, en compagnie d'avocats. Avant leur départ, un inspecteur adjoint chargé de délivrer les formulaires autorisant les détenus à se rendre à l'hôpital avait proféré des menaces contre eux, leur disant qu'à leur retour, ils auraient droit au « *traitement* », pour reprendre ses propres termes.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.  
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de ces hommes.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*